



APPEL D'OFFRES ÉQUIPES DE FRANCE

TENUES PADDOCK



Objet : Appel d'offres de la Fédération Française de Motocyclisme pour la fourniture des tenues paddock des Équipes de France pour les saisons 2026-2027-2028.

La Fédération Française de Motocyclisme (FFM) lance un appel d'offres pour la concession de l'exclusivité de la fourniture des tenues paddocks des Équipes de France qui seront engagées sur les compétitions internationales pour les saisons 2026, 2027 et 2028.

Les références produits et les quantités prévisionnelles pour les 3 années sont les suivantes :

Référence produit	Quantité	Indication de matière / grammage	Type d'impression
T-shirt	3 000	Polyester / Minimum 155gr	Sublimation
Polo	1 200	Polyester / Minimum 155gr	Sublimation
Sweat avec capuche	1 100	Coton / Minimum 260gr	Transfert ou sérigraphie
Softshell	1 100	Polyester / Minimum 300gr	Sublimation
Casquette	1 100	/	Broderie
Poncho	100	Polyester, imperméable et coupe vent	Transfert ou sérigraphie

Les références sus-citées devront être intégralement personnalisées avec des types d'impression définies par le fournisseur au regard de la contrainte technique du produit.

Il est à noter que la FFM pourra confier au fournisseur le design de la ligne paddock.

Au-delà de la capacité du fournisseur à répondre à cette demande, les critères d'appréciation sont les suivants :

- La qualité de chaque référence produit et son type d'impression ;
- L'amplitude des tailles disponibles, de la taille enfant au 6XL ;
- Les tarifs pratiqués ;
- Les délais de fabrication et de livraison de l'ensemble de la dotation
- La capacité à proposer une solution de réassort pour de petites quantités lors de la saison 2028 ;
- L'obligation de fournir des produits en marque blanche ;
- La stockage de l'ensemble de la dotation pour les 3 années ;
- Les références du fournisseur ;
- La capacité à innover, proposer de nouvelles idées de conception, de service et de design.

CANDIDATURE :

Pour répondre à l'appel d'offres, l'entreprise devra adresser sa proposition avant le 24 décembre 2025 à :
Monsieur D'introne Benjamin, Directeur du service communication & marketing

E-mail : bdintrone@ffmoto.com

Chaque participant pourra bénéficier d'un entretien téléphonique avec Monsieur D'Introne avant l'envoi de sa proposition. Celle-ci pourra être soutenue à la demande de la FFM au siège de la Fédération.

La FFM informera au plus tard le 30 janvier le candidat retenu.